



Navigation

Superbe saison sur nos lacs

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) enregistre un bilan très positif pour sa saison 2018. Près de 250'000 passagers (+11%) ont navigué sur les lignes opérées par la société.

Ce bilan est couronné par la formation de trois nouveaux capitaines, dont la première femme capitaine de Suisse romande: la LNM félicite chaleureusement sa collaboratrice Corinne Stauffer pour la réussite de son examen de capitaine, le 5 novembre. La LNM est fière de compter sur son concours durant les années à venir.

Ce bilan positif est dû d'abord à une météo stable et ensoleillée, qui a permis une exploitation optimale non seulement durant l'été, mais aussi durant le printemps et l'automne. La lancement de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) par Tourisme Neuchâtelois a drainé plus de 8000 voyageurs. Enfin, la société a réussi à offrir une palette complète et diversifiée d'activités à ses usagers. L'augmentation du nombre de passagers s'est répercutée positivement sur le bilan de la restauration.

Le vapeur ira à Bienne

La saison 2019 réservera des surprises. D'abord, pour profiter des printemps de plus en plus précoces, le début de la saison sera avancé de trois semaines, au 6 avril 2019. Ensuite, le bateau à vapeur emblématique de la société, le «Neuchâtel», verra son parcours enrichi par une nouvelle correspondance tous les samedis, rejoignant Bienne et ses eaux pittoresques. Enfin, la LNM se réjouit d'inaugurer ses nouvelles cuisines rénovées, qui offriront une restauration diversifiée de qualité aux passagers.



La saison débutera plus tôt en 2019, le 6 avril déjà! Photo: Stefano Iori



Groove remporte la première édition du prix Environnement de Philip Morris



Les lauréats du prix, Paolo Silva et Artur Libanio, entourés des cinq membres du jury dont la conseillère communale Christine Gaillard. Photo: Stefano Iori

Créer le buzz sur les réseaux

Promouvoir des gestes simples pour préserver l'environnement en les mettant en scène dans des vidéos détonantes de breakdance, dans l'espoir d'une diffusion virale sur les réseaux sociaux: c'est le projet lauréat du prix Environnement lancé en juin dernier par l'entreprise Philip Morris. Doté de 20'000 francs, il a été remis la semaine dernière à l'association de breakdance Groove, portée par Artur Libanio et Paolo Silva.

«C'est triste à dire, mais voir des images catastrophe, comme des tonnes de sacs plastique flottant dans les océans, cela ne touche plus. Il faut donner envie d'agir, en montrant qu'on peut tous à notre manière contribuer à préserver l'environnement: en ramassant ses déchets, en éteignant la lumière, en buvant l'eau du robinet...», relevait jeudi dernier Artur Libanio lors de la remise du prix.

D'où le projet de mettre en scène ces gestes simples du quotidien dans des vidéos de breakdance, de parkour, de skateboard ou de sports extrêmes, et de les diffuser ensuite sur les réseaux sociaux. «Il faut que cela soit fun et impactant» pour une diffusion virale, souligne Paolo Silva. L'idée est ensuite de faire bouler de neige, en invitant chacun «à faire des petites vidéos marrantes» avec les gestes qu'il fait au quo-

tidien, pour les poster ensuite sous le hashtag qui sera créé.

Un projet «novateur et universel»

Constitué de trois représentants de la direction de Philip Morris, de la directrice de l'environnement de la Ville de Neuchâtel Christine Gaillard et d'Ana Gonseth, coordinatrice du développement durable à l'Etat de Neuchâtel, le jury a été séduit par le côté novateur et universel de ce projet.

« Il faut donner envie d'agir, en montrant qu'on peut tous à notre manière contribuer à préserver l'environnement »

«Novateur, car il utilise les moyens d'information actuels et utilisés par tous. Les porteurs de projet n'étant pas des professionnels de l'environnement, les messages seront simples, sans moralisation et s'adresseront à tous», indique dans un communiqué Philip Morris. «Universel, car l'utilisation de vidéos courtes et d'un langage visuel et musical permettront de toucher le plus grand nombre, y compris les personnes difficiles à atteindre par des canaux de communication standards».

«L'association Groove n'en est pas à son coup d'essai, ni en matière de danse, ni en matière de communication sur les

réseaux sociaux», relève par ailleurs l'entreprise. «Ses danseurs ont remporté de nombreux prix dans des compétitions internationales de breakdance et les événements organisés par le duo et diffusés sur Youtube ont dépassé pour certains les deux millions de vues».

Parmi 16 projets

Le choix n'a toutefois pas été facile, souligne Nicolas Souvlakis vice-président Manufacturing Excellence & Planning chez Philip Morris. Suite à l'appel à candidatures lancé l'été dernier, pas moins de 16 projets de qualité – traitant de la biodiversité, de l'énergie, de la mobilité, des déchets ou encore de l'économie circulaire – ont en effet été déposés. Ils émanaient tant d'associations, d'entreprises que de simples citoyens.

Prix reconduit l'an prochain

Au vu de ce succès, le prix sera vraisemblablement reconduit l'an prochain, explique Nicolas Souvlakis, en rappelant que la multinationale «s'engageait depuis plusieurs années à minimiser l'impact environnemental de ses activités industrielles à Serrières». Pour répondre aux critères, les projets devaient poursuivre un enjeu environnemental au sens large, être réalisable d'ici fin 2019 et, si possible, pouvoir être reproduits dans un autre endroit du canton, voire en dehors. (ab)